

AR Prefecture

063-216302588-20260703-DEL2026070308-DE
Reçu le 09/07/2026
Publié le 09/07/2026

DEL2026070308

COMMUNE D'OLLIERGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 3 juillet 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS : 15

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 12

PROCURATION : 1

VOTANTS : 13

L'an Deux Mille Vingt et Six, le Vingt Mars à Vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2026

Présents : BAARDMAN Bruno, BENE Nathalie, BOUCHERY Marie-José, CHANTEGREL Emilie, CHARBONNIER Marie-Laure, CHASSAIGNE Aurélien, COLLANGE Katy, GOURBEYRE Séverine, KAUFFELD Rolf, MARATRAT Gilles, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud.

Absents : DOURILLE Alain, OLIVIER Katia, PONCET Fabien

Procuration : DOURILLE Alain à MARATRAT Gilles

Secrétaire de séance : BOUCHERY Marie-José, PEUDEVIN Mireille

OBJET : ECLAIRAGE PUBLIC SUITE RENFORCEMENT BT LES CHELLES

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir la réalisation de travaux d'éclairage public au lieu-dit Les Chelles en parallèle de l'enfouissement des réseaux de télécommunications et des réseaux électriques.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 14 000.00€ HT.

Conformément aux décisions prises par son comité, le TE63 peut prendre en charge la réalisation des travaux en le finançant dans la proportion de 40% du montant HT et en demandant à la commune un fond de concours égal à 60% de ce montant, soit 8 400.00€.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

- **Approuve** l'avant-projet des travaux d'éclairage public au lieu-dit Les Chelles
- **Fixe** la participation de la Commune au financement des dépenses à 8 400.00€
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention relative à ce chantier.

Vote :

Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :

- de sa réception en Sous-Préfecture le :
- et de sa publication le :

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Arnaud PROVENCHERE

